



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise des sous-marins

Question au Gouvernement n° 4313

Texte de la question

CRISE DES SOUS-MARINS

M. le président. La parole est à M. Alain David.

M. Alain David. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères. L'Australie a donc annoncé qu'elle n'achèterait finalement pas les douze sous-marins que devait lui construire l'entreprise Naval Group, en vertu d'un contrat passé en 2016.

Vous avez parlé de « trahison » et de « coup dans le dos » quand le premier ministre australien a évoqué un changement de besoin lié à l'expansionnisme chinois dans la région.

La plupart des observateurs considèrent que ce dédit australien, aussi brutal soit-il, était en germe depuis de nombreux mois, avec la conclusion du pacte AUKUS entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis. La volonté de ces pays est d'être dotés d'armes et d'équipement militaires adaptés et compatibles en cas de conflit majeur avec la Chine.

La France souhaite manifestement jouer un rôle autonome dans la région sans s'aligner ni sur les États-Unis ni sur la Chine. Vous avez récemment argué que nous étions la puissance européenne présente dans le Pacifique où nous avons deux millions de ressortissants et 7 000 militaires.

L'Union européenne devrait d'ailleurs adopter aussi une telle politique extérieure autonome. Or les pays européens ont des positions très contrastées en la matière, certains souhaitant continuer à se placer sous la protection du parapluie militaire américain tandis que d'autres sont plus allants pour développer une voie militaire et diplomatique propre.

Au-delà des protestations diplomatiques contre l'attitude prédatrice des Américains sur ces dossiers militaires, quelle réaction de long terme pensez-vous engager après ce camouflet ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC. – M. Stéphane Peu applaudit également.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Vous l'avez rappelé vous-même, monsieur le député, la France a des intérêts majeurs dans la zone indo-pacifique : nous y avons des ressortissants et une présence militaire de près de 7 000 hommes. C'est un enjeu économique majeur pour nous mais aussi pour le monde puisque 60 % de la richesse mondiale passe par cette zone.

Ironie de l'histoire, le jour même de l'annonce de la dénonciation de ce contrat de sous-marins, les Européens

ont publié leur stratégie indo-pacifique, dans le droit fil du discours prononcé en mai 2018 par le Président de la République en Australie.

Nous avons commencé à bâtir ensemble cette stratégie, ayant convaincu les Européens que notre continent devait avoir une voix propre entre, d'un côté, une Chine dont la montée en puissance est réelle et vérifiée chaque jour dans les domaines économique et militaire, et, de l'autre côté, les États-Unis, engagés depuis plusieurs années dans un processus de confrontation avec la Chine, qui, si l'on en croit les derniers développements, peut prendre une forme militaire.

Cette stratégie indo-pacifique n'est pas en gestation : elle vient de loin et renvoie à 2018. Dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, nous aurons l'occasion de la développer et de l'intégrer dans la boussole stratégique, au profit d'une Europe qui ne contente pas de protéger ses frontières mais est capable de se projeter pour défendre ses intérêts là où ils sont mis en cause. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4313

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 septembre 2021](#)